



**À :** Participants de la Bourse de Montréal  
**DE :** Responsable de la connectivité des participants  
**OBJET :** OIS - Contrats à terme sur swap indexé à un jour  
**DATE :** 28 septembre 2011

---

Bourse de Montréal Inc. (ci-après nommée « la Bourse ») souhaite informer ses participants au marché qu'elle inscrira un nouveau produit dérivé appelé **contrats à terme sur swap indexé à un jour (OIS)** en **novembre 2011**, sous réserve du respect des dispositions du processus d'autocertification prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01) et de l'obtention du consentement des organismes de réglementation d'autres juridictions au besoin. Le lancement officiel sera communiqué à une date ultérieure.

Le contrat OIS est un contrat à terme sur taux d'intérêt à court terme qui complète un contrat semblable qui est actuellement inscrit à la cote de la Bourse - le contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour (ONX). Toutefois, l'une des caractéristiques distinctive du contrat OIS comparativement au contrat ONX, ce qui rehausse les possibilités d'exposition et de couverture pour les négociants du marché monétaire à court terme, les comptoirs des obligations du gouvernement du Canada et les gestionnaires de trésorerie.

Des renseignements sur le contrat à terme sur swap indexé à un jour (OIS) seront disponibles sous peu sur le site Web de la Bourse à <http://www.m-x.ca>. Pour de plus amples renseignements sur les activités de la Bourse, veuillez joindre le représentant des relations-clients au 1 866 871-7878 ou envoyez un courriel à [info@m-x.ca](mailto:info@m-x.ca).

Les caractéristiques du contrat OIS sont présentées ci-après.

### Répercussions techniques

Les services de la Bourse qui afficheront le nouveau contrat OIS sont énumérés ci-après.

Service	Répercussion/Modifications
HSVF	Aucune modification.
SAIL	Aucune modification.
FIX	Aucune modification.
STAMP	Aucune modification.
TMS	Aucune modification.
ATR	Aucune modification.
Clearing API	Aucune modification.
Drop Copy	Aucune modification.

### Environnement de test

Le nouveau contrat est offert dans l'environnement de test de la Bourse. Les participants qui le désirent peuvent tester leurs applications et obtenir du soutien technique du lundi au jeudi de 8 h (HNE) à 16 h 30 (HNE) ainsi que le vendredi

de 8 h (HNE) à 16 h (HNE). Il est également possible de mener des tests (sans soutien technique) après les heures de bureau du lundi au jeudi de 16 h 30 (HNE) à 22 h 30 (HNE).

## Renseignements

Pour de plus amples renseignements sur cet avis ou pour obtenir du soutien technique relativement au contrat SXM et sur sa mise à l'essai, veuillez joindre le centre d'assistance technique au 1 877 588-8489 ou envoyer un courriel à [samsupport@m-x.ca](mailto:samsupport@m-x.ca).

Merci de votre collaboration.

Responsable de la connectivité des participants

## CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

### OIS - Contrats à terme sur swap indexé à un jour

# Caractéristiques

<b>Unité de négociation</b>	Chaque contrat correspond à une valeur nominale de 5 000 000 \$ CAN
<b>Sous-jacent</b>	Swap de taux d'intérêt fixe contre variable dans lequel un taux fixe est échangé contre un taux variable. Le taux variable est le taux repo à un jour composé quotidiennement (CORRA) sur la durée du mois d'échéance.
<b>Mois d'échéance</b>	Les mois d'échéance seront indiqués pour correspondre aux dates fixes prévues pour les annonces publiées par la Banque du Canada.
<b>Cotation des prix</b>	Indice : 100 moins le taux repo à un jour composé quotidiennement (CORRA) pour le mois d'échéance
<b>Dernier jour de négociation</b>	Le jour d'une date fixe pour les annonces de la Banque du Canada
<b>Type de contrat</b>	Règlement en espèces
<b>Unité de fluctuation des prix</b>	0,001 = 6,25 \$ CAN (un dixième de 1/100 d'un pour cent de 5 000 000 \$ CAN sur une base de 45,625/365 jours)
<b>Seuil de déclaration</b>	300 contrats
<b>Limite de position</b>	L'information sur les limites de position peut être obtenue de la Bourse puisque ces limites font l'objet de changements périodiques
<b>Prix de règlement final</b>	<p>Le prix de règlement final est de 100 moins le taux repo à un jour composé quotidiennement (CORRA) sur la durée du mois d'échéance qui commence le jour qui suit la dernière date fixe prévue pour les annonces de la Banque du Canada jusqu'au jour de la prochaine date fixe pour les annonces de la Banque du Canada. Les taux des week-ends et jours fériés sont considérés être le taux applicable le jour ouvrable précédent à l'égard duquel un taux a été rapporté. Par exemple, le taux du vendredi est utilisé pour les taux des samedi et dimanche.</p> <p>Le taux repo à un jour quotidien (CORRA) est calculé et rapporté par la Banque du Canada.</p> <p>Le prix de règlement final est arrondi au 1/10 le plus proche d'un point de base (0,001). Dans le cas d'une fraction décimale qui se termine par 0,0005 ou plus, le prix de règlement final est arrondi au nombre supérieur.</p> <p>Le prix de règlement final est établi le premier jour ouvrable qui suit le dernier jour de négociation.</p>
<b>Marge minimale requise</b>	L'information sur les marges minimales requises peut être obtenue de la Bourse puisque ces exigences font l'objet de changements périodiques.
<b>Limite quotidienne de variation des cours</b>	Aucune

---

**Heures de négociation**

(Heure de Montréal)

Séance initiale : 6 h à 7 h 45

Session régulière : 8 h à 15 h

Session prolongée\* : 15 h 09 à 16 h

\* Il n'y a aucune séance prolongée le dernier jour de négociation du mois d'échéance d'un contrat.

Note : Lors des jours de fermeture hâtive, la session régulière se termine à 13 h, heure à laquelle le prix de règlement quotidien est établi. Dans ces circonstances, la session prolongée va de 13 h 09 à 13 h 30.

---

**Chambre de compensation**

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC)

---

**Symbole boursier**

OIS

---